



La Téléassistance comment ça marche ?

- 1 J'ai besoin d'aide 
- 2 J'appuie sur le bouton d'alerte 
- 3 Un opérateur de la centrale d'écoute me répond 7j/7, 24h/24 ou me géolocalise selon le dispositif dont je bénéficie. 
- 4 En quelques minutes il prévient mon réseau de proches ou fait intervenir les secours 

Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'Abrapa ?

- › Aide aux actes essentiels (aide à la personne)
- › Aide aux actes quotidiens (entretien du logement et du linge)
- › Portage de Repas
- › Service Itinérant de Nuit « Sélénée »
- › Soins Infirmiers à Domicile
- › Accueils de Jour
- › Hôpital de Jour
- › Équipes Spécialisées Alzheimer « Le Phare »
- › Restauration
- › Ateliers prévention
- › Clubs
- › Bénévolat
- › Équipe de Visiteurs À Domicile bénévoles « EVAD »
- › Résidences
- › EHPAD
- › Aide aux familles
- › Accompagnement du handicap
- › Établissements d'Accueil du Jeune Enfant



Téléassistance
« Bip Tranquille »

VOUS & VOS PROCHES

La gamme Bip Tranquille :
être bien entouré,
24h sur 24...



www.abrapa.asso.fr

03 88 21 30 21

2 rue de Reutenbourg (Oberhausbergen)

CS 31030 • 67031 Strasbourg Cedex

contact@abrapa.asso.fr



maik/va • rcs 118 343 341 798 • Crédits photo : Thinkstock - Fotolia - iStock - Freepik • 01/24
BIP DOC PEC 6701 V2

L'ÉTHIQUE
ASSOCIATIVE
À VOTRE
SERVICE !





Le Bip Tranquille : des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation !

› Personnes autonomes en extérieur et à domicile :



BIP ACTIV'

Montre avec bouton d'alerte et géolocalisation



BIP NOMADE

Boîtier avec bouton d'alerte et géolocalisation

› Personnes présentant des troubles cognitifs :



BIP SÉRÉNITÉ

Montre avec fermeture sécurisée, géolocalisation et alerte automatique en cas de sortie d'une zone de vie définie.



Mission associative :

Depuis 1961, l'Abrapa, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement : des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abrapa c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »



› Personnes en perte d'autonomie à domicile et en extérieur :

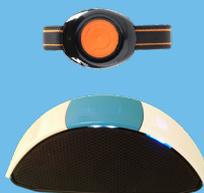


BIP MOBILE

Boîtier discret avec bouton d'alerte et géolocalisation à emmener avec soi en extérieur.

En intérieur posé sur son support, il est couplé à un médaillon étanche pour une sécurisation 24h sur 24.

› Personnes en perte d'autonomie à domicile :



BIP CLASSIQUE

Médaillon étanche d'alerte à porter 24h sur 24 et transmetteur

Les plus :

- › Des tarifs modulés en fonction des revenus (devis gratuit sur simple demande*)
- › Des aides financières complémentaires :
 - Crédit d'impôt de 50%**
 - Aides possibles selon votre situation (caisses de retraite, MDPH, communes, Collectivité européenne d'Alsace)
- › Un abonnement **sans engagement de durée**
- › Une **société d'intervention qui peut prendre le relai** en cas d'absence de vos proches

Pour choisir votre dispositif et découvrir les options et accessoires disponibles, ou en cas de besoin spécifique, contactez-nous !

03 88 37 22 35
biptranquille@abrapa.asso.fr

* Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

** Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
Photos non contractuelles.